

Town of Kapuskasing

Municipal Newsletter December 2011
88 Riverside Drive, Kapuskasing, ON P5N 1B3
Tel. 705-335-2341 general@kapuskasing.ca
Fax. 705-337-1741 www.kapuskasing.ca



Ville de Kapuskasing

Bulletin d'information, publication décembre 2011
88 promenade Riverside, Kapuskasing, ON P5N 1B3
Tel. 705-335-2341 general@kapuskasing.ca
Fax. 705-337-1741 www.kapuskasing.ca

La collecte des arbres de Noël se fera le même jour que notre collecte des ordures régulière pendant la semaine du 9 janvier 2012.

FEES

Be advised that Kapuskasing Council has approved fees for general government, building department, recreation, fire department, animal control, taxi cabs and other general government fees which take effect January 1, 2012. Contact the Civic Centre for additional information regarding any permit or licencing requirements.

DROITS

Veillez noter que le conseil municipal de Kapuskasing a approuvé le barème des droits payables aux fins des services gouvernementaux généraux, du service de construction, des loisirs, du service d'incendie, de la réglementation des animaux, des taxis et autres droits de services gouvernementaux généraux qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Veuillez communiquer avec le Centre Civique afin d'obtenir des renseignements supplémentaires en relation à tout permis ou exigences aux fins de licences.

FERMETURE DU CENTRE CIVIQUE

Centre Civique: dès midi le 23 et 30 décembre;
le 26 et 27 décembre; et
le 2 et 3 janvier.

Pour les autres établissements municipales s'il vous plaît consulter notre site web www.kapuskasing.ca ou aller sur les lieux de l'établissement.

***La COLLECTE DES ORDURES aura lieu lors des jours réguliers.

SNOW PLOWING - SNOW REMOVAL POLICY

The municipality will not accept any responsibility for damage to any fences, hedges or other appurtenance that are located on Town property and which may become damaged in the course of snow plowing or removal.

POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT - ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

La municipalité n'acceptera aucune responsabilité pour les dommages causés à toute clôture, haie ou autre accessoire située sur la propriété de la ville et qui pourrait être endommagée lorsqu'on déblaie ou enlève la neige.

WINTER OVERNIGHT PARKING PROHIBITED

Citizens and visitors are reminded that winter overnight parking regulations take effect from November 1st through to April 30th each year.

No vehicle can be parked upon any street or laneway between midnight and 7 a.m. Contravention of the regulation may result in a fine of \$100 and having your vehicle towed away at owners' cost.

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT PENDANT L'HIVER

La Municipalité de Kapuskasing aimerait rappeler les résidents, résidentes et les visiteurs que la réglementation du stationnement de nuit pendant l'hiver sera en vigueur à partir du 1^{er} novembre au 30 avril.

Aucun véhicule ne peut être stationné sur les routes ou les rues entre minuit et 7 heures. La contravention du règlement est d'une amende de 100 \$ ainsi que les frais associés au remorquage de votre véhicule.

NOTICE OF MEETING

A Planning Committee meeting will be held on **Monday January 16, 2012** at 5 p.m. in the Civic Centre Council Chambers. The purpose of the meeting is to hear comments regarding the Official Plan and Zoning By-Law amendment prior to Council approval. The amendments will change zoning from Open Space to Rural Residential on riverfront lots in the Rural Settlement area, change Schedule "A" rural residential minimum lot frontage, correct Schedule "A" to the Official Plan pertaining to Environmental Protection Area boundaries and amend the development criteria. The public is invited to attend.

AVIS DE RÉUNION

Une réunion du Conseil de planification aura lieu **le lundi 16 janvier 2012**, à 17 h, dans la salle du conseil du Centre civique. Le but de cette réunion est d'entendre les commentaires au sujet de la proposition de modification au Plan officiel et au Règlement de zonage avant qu'elle ne soit adoptée par le Conseil. La modification permettrait de changer d'espace vert à zone résidentielle rurale, le zonage des lots riverains de la zone rurale, d'apporter des changements à l'Annexe A en ce qui a trait aux exigences en matière de ligne de façade des zones résidentielles rurales, d'apporter une correction à l'Annexe A du Plan directeur en ce qui a trait aux limites de la zone de protection de l'environnement, et de modifier les critères relatifs au développement.

NOISE BY-LAW

Citizens are requested to respect the Noise By-Law when using snowblowers or ATV's for snow clearing purposes. In residential areas the recognized prohibited time is between 11 p.m. and 7 a.m. (Sundays 9 a.m.)

RÈGLEMENT DE RÉDUCTION DU BRUIT

On demande aux résidents et résidentes de se conformer au règlement de réduction du bruit lors de l'utilisation de souffleuses à neige ou de véhicules tous terrains aux fins du déblaiement de la neige. Dans les zones résidentielles, la période pendant laquelle il est interdit d'utiliser ces machines est de 23h à 7h du lundi au samedi (9h le dimanche).

The collection of Christmas trees will be done on the day of your regular garbage day during the week of January 9, 2012.

NO SNOW ON ROADWAYS/SIDEWALKS

The public is reminded not to place or deposit snow on **roadways or sidewalks** in the Town of Kapuskasing. Contravention of the by-law may result in a fine of \$100.

Kapuskasing Council commends residents who are not placing or depositing snow on roadways and sidewalks, thus avoiding the creation of a hazard.

PAS DE NEIGE SUR LES ROUTES OU TROTTOIRS

On met le public en garde de ne pas déposer de la neige sur les **routes ou les trottoirs** dans la Ville de Kapuskasing. Toute personne qui contrevient au règlement est passible d'une amende de 100 \$.

Le conseil municipal de Kapuskasing félicite les résidents et résidentes qui ne déposent pas la neige sur les routes ou les trottoirs, évitant ainsi de créer un risque d'accident.

CIVIC CENTRE CLOSURES

Civic Centre: 12 Noon December 23 and 30;
December 26 and 27; and
January 2 and 3.

For other municipal facilities please check our website at www.kapuskasing.ca or on site at the facility.

*** GARBAGE COLLECTION will occur on regular pick-up days.

Merry Christmas & Happy 2012 / Joyeux Noël et Bonne Année 2012